

Le bénévolat créateur ou tueur d'emplois ?

Bénédicte Halba *

« Rien de ce qui est humain ne leur est étranger ».

Cette phrase peut s'appliquer aux bénévoles, présents dans toutes les sphères de l'activité humaine : la culture, la santé, l'environnement, le sport, les droits de l'homme, etc.

Ne sont-ils pas en effet ces « **sentinelles invisibles** (*the little platoons*) » dont parle Burke ⁽¹⁾ et « *le fondement de toute vie sociale* » ? ⁽²⁾

La force et la grandeur du bénévole est d'exercer « **le droit de se rebeller, au nom de l'humanité qu'il porte, pour apporter le service nécessaire** ». ⁽³⁾

Le bénévolat n'est cependant pas à l'abri de toutes critiques. N'est-il pas choquant en effet de parler de plusieurs millions de bénévoles, alors qu'une proportion importante de la population active est privée d'emploi salarié ? En Europe, alors que le chômage touche 7,8 % de la population, le bénévolat concerne entre 10 et 50 % des habitants, selon les pays. ⁽⁴⁾

Les bénévoles seraient-ils des concurrents déloyaux pour les salariés ? Nous nous efforcerons de dégager ce qui fait la spécificité de la logique bénévole, son impact sur l'économie et comment le bénévolat a souvent été une chance pour l'emploi, afin de démontrer que le bénévole n'est pas un « job killer » mais plutôt un « job supporter ».

L'ORIGINE DU BÉNÉVOLAT

Dans les théories traditionnelles, tant libérales que marxistes, l'Etat et le marché sont les principaux centres d'intérêt des chercheurs. ⁽⁵⁾ Les organisations bénévoles y sont négligées dans leur dimension tant économique que politique et sociale.

Pourtant, un large éventail d'activités sont réalisées en dehors des secteurs privé et public.

Pour Burton Allen Weisbrod ⁽⁶⁾, la sphère bénévole doit son existence à une situation de défaillance simultanée du marché et des pouvoirs publics. Les organisations bénévoles se sont créées pour satisfaire une demande, réelle ou révélée, non couverte. Le secteur sans but lucratif permettrait donc de pallier l'imperfection de la concurrence.

Amiltaï Etzioni ⁽⁷⁾ l'analyse comme une réponse à des dysfonctionnements qui ne seraient pas économiques. Les organisations bénévoles sont des corps sociaux fédérant les engagements moraux et mettant en œuvre une action collective. Elles se sont édifiées sur la base d'objectifs politiques, sociaux ou culturels, indépendants de l'Etat ou d'intérêts privés purement lucratifs. Cette forme d'organisation humaine a été choisie intentionnellement comme le meilleur moyen de conserver une autonomie, la solution de rechange la plus claire face à l'emprise étatique et à l'entreprise privée.



Ce jeune fabrique des pièces métalliques pour la construction de nouvelles maisons à La Sopilora, Yale, près de Matagalpa au Nicaragua. Il est encadré par ODESAR (*Organización para el Desarrollo Economico y Social Area Urbana y Rural*), une ONG qui mène des projets d'auto-construction d'habitations.

Le développement du secteur non lucratif est aussi ancré dans l'évolution de nos économies contemporaines. Les phases de récession que les pays européens ont traversées depuis une trentaine d'années ont creusé les déficits publics. Or, les Etats membres de l'Union doivent respecter des règles de rigueur budgétaire communes, notamment celle prévoyant que le déficit ne peut pas dépasser 3 % du Produit intérieur brut (PIB). D'autre part, le secteur privé a déçu les attentes d'un grand nombre d'Européens et les a laissés sur le bord de la route, sans travail. D'autres solutions ont donc dû être cherchées.

LES ASSOCIATIONS, PIONNIÈRES DANS LE CHAMP ÉCONOMIQUE

Le secteur sans but lucratif permet de détecter de nouveaux besoins, et donc, à terme, de créer de nouveaux emplois. Face aux demandes émergentes des consomma-

teurs, les associations se révèlent souvent les mieux placées pour y répondre. Les services de proximité sont devenus un enjeu de société; ils créent des emplois et « *produisent de l'intégration et de la cohésion sociale* ». ⁽⁸⁾ La condition de leur développement est l'établissement de régulations mieux articulées entre les secteurs marchand, non marchand et non monétaire.

Les services sont devenus les premiers créateurs de richesse en France comme dans la plupart des pays développés, la notion de « société post-industrielle » traduisant bien cette prédominance. Parmi ceux-ci, les services non marchands regroupent des activités hétérogènes (associatives, syndicales, politiques, consulaires) dont la demande hors marché est forte. Des facteurs démographiques, sociaux, économiques et technologiques expliquent cette évolution. Ainsi, les systèmes de valeur ont changé; certaines catégories

de personnes disposent de plus de temps libre; et les nouvelles technologies ont favorisé d'autres formes de travail, entraînant un aménagement différent du temps.

Face à des besoins nouveaux, dont les modes de prise en charge évoluent, apparaissent des services qui émanent du secteur public, du marché ou de l'économie sociale (mutuelles, associations, coopératives, comités d'entreprise). Ainsi, les tâches autrefois assurées par les femmes sont confiées à des structures extérieures (services d'accueil des jeunes enfants, soins et aides aux personnes âgées ou handicapées, services ménagers ou de restauration à domicile). L'externalisation des activités domestiques a d'ailleurs entraîné leur revalorisation. ▶

* Docteur en Science économique, présidente de l'IRIV, Institut de recherche et d'information sur le volontariat, Paris (France) <www.iriv.net>.



Les associations ont développé des activités économiques en répondant à des besoins non couverts. Parmi ceux-ci, on peut citer les services rendus à certaines catégories de la population (personnes âgées, handicapés...), la prise en charge de questions environnementales comme l'entretien d'espaces verts, la récupération et le tri des déchets, le maraîchage biologique, etc. Les associations ont souvent été pionnières pour identifier des besoins auxquels ni les services publics ni le marché ne répondaient. A titre d'exemple, on rappellera l'expérience des Chiffonniers d'Emmaüs qui ont ouvert la voie et permis le développement, quelques décennies plus tard, de nombreuses entreprises de recyclage en France.

Pour que ces initiatives s'insèrent utilement et durablement dans l'économie, la professionnalisation reste un critère central. Le réseau de bénévoles, pierre de touche de tout le système, doit s'appuyer sur un personnel d'encadrement permanent, susceptible d'apporter des compétences techniques, mais surtout d'élaborer une véritable stratégie.

Sans prendre part à la prestation de services, les responsables associatifs – le

plus souvent des élus bénévoles –, coordonnent le travail des salariés et assurent le suivi des relations avec les collectivités locales. Sur le terrain, l'engagement fort des bénévoles permet l'individualisation des solutions. Ils peuvent écouter les personnes en difficulté et répondre à leurs demandes.

L'INDISPENSABLE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

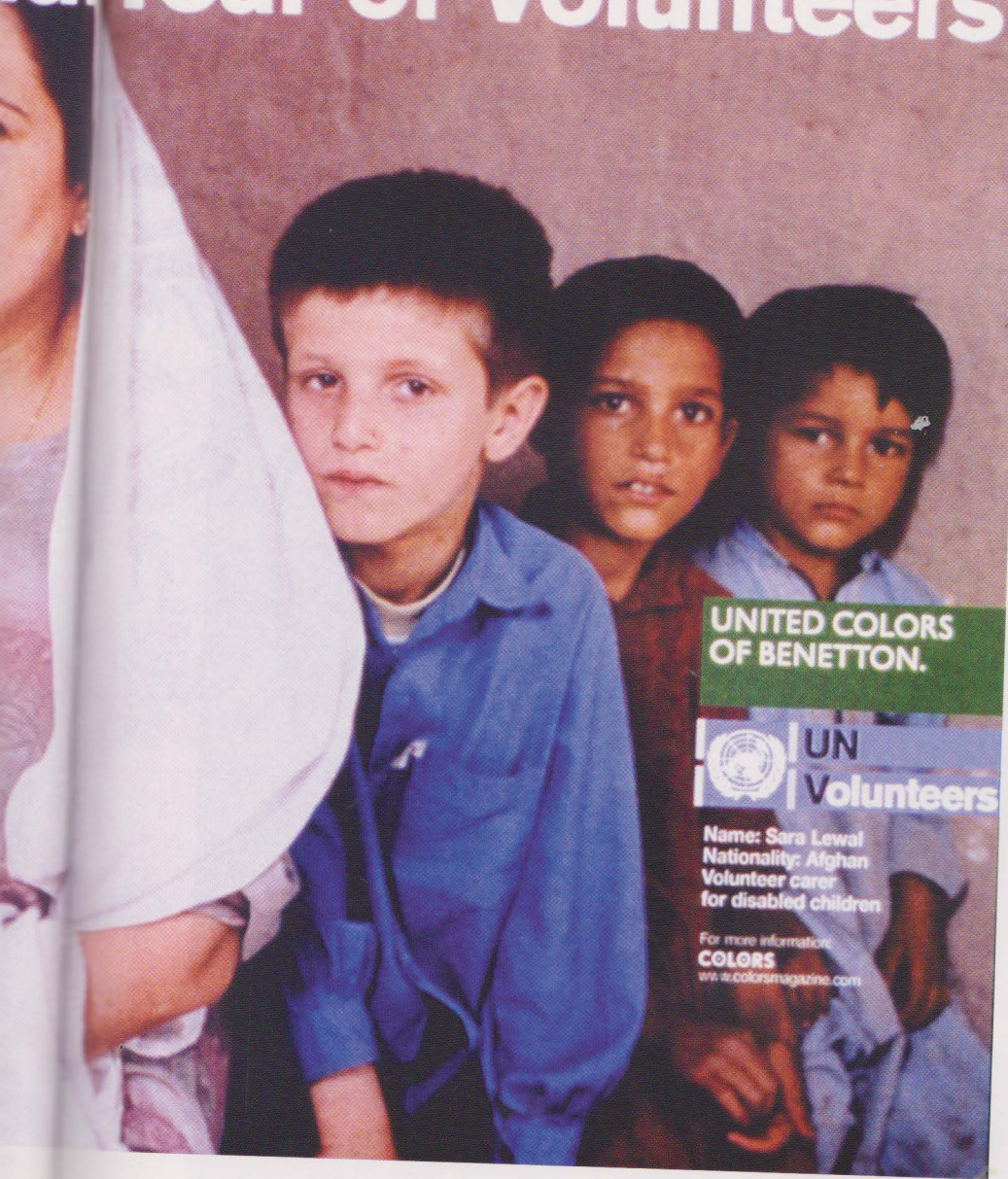
Cependant, parler aux salariés de services gratuits suscite parfois une réaction de méfiance. Selon eux, l'action bénévole

concurrerait directement le travail salarié, l'employeur tirant prétexte du bénévolat pour ne pas embaucher. Or, à l'analyse, la réalité est tout autre. Le bénévolat permet non seulement de maintenir des emplois, mais aussi d'en susciter de nouveaux.

Dans une conjoncture défavorable, une association à petit budget peut se trouver face à des charges d'entretien ou de renouvellement de matériel trop élevées et, une fois provisionnées les dépenses obligatoires, sa survie même est en jeu. Dans ce cas, le travail gratuit peut

sauv
se p
salar
sonn
D
cont
bais
pern
men
L
nait
jusk
tion.
mou

Year of Volunteers



La firme *Benetton* a participé à la campagne menée par les Volontaires des Nations unies dans le cadre de l'Année internationale des bénévoles. Les affiches visaient à sensibiliser l'opinion publique à l'énorme variété d'activités réalisées partout dans le monde par des bénévoles de tous âges et de toutes origines.

Sara Lewal est une volontaire afghane qui s'occupe d'enfants handicapés.

Existe-t-il un clivage réel entre le « professionnalisme des salariés » et la « conviction des bénévoles » ? En pratique, salariés et bénévoles ne s'opposent pas. L'engagement de nombreux travailleurs rémunérés des associations dépasse les obligations fixées par leur contrat de travail. Ils ne font pas payer les heures supplémentaires qu'ils consacrent à leur mission et se sentent investis avant tout d'une obligation de résultat.

Si les administrateurs chargés du fonctionnement et de la gestion sont responsables, au sens juridique, de l'association, les bénévoles « de base » se voient souvent reprocher de ne pas avoir les compétences requises pour exercer les tâches dont ils s'acquittent gratuitement. Mais l'improvisation n'est pas de mise longtemps si l'on veut qu'une association vive. Les bénévoles sont donc devenus de plus en plus des experts, sur un pied d'égalité avec les salariés.

Bénévoles et salariés ne sont pas concurrents, mais complémentaires pour réaliser le projet associatif. La coopération originale de salariés et de bénévoles, qui pour la plupart ont une profession par ailleurs, peut assurer une meilleure

sauver cette association, l'alternative ne se posant pas entre un bénévole et un salarié, mais entre un bénévole et personne.

Dans une période moins difficile, par contre, le bénévolat contribuera à faire baisser les coûts de fonctionnement et permettra la création d'emplois supplémentaires.

Le bénévolat conduit aussi à reconnaître des droits et des besoins qui jusque-là n'étaient pas pris en considération. Ayant exercé son rôle innovateur, le mouvement associatif éprouve ensuite le

besoin de techniciens. Il est ainsi à l'origine de postes rémunérés confiés à des professionnels. La fonction d'employeur, remplie par les associations, s'est développée à mesure qu'augmentaient les demandes sociales. Face aux nouveaux besoins et aspirations, les associations ont évolué : d'« espace de convivialité et d'entraide », elles sont devenues des « lieux de service ». ⁽⁹⁾ Les associations ont fait appel à des salariés pour améliorer la qualité de leur « produit », pour professionnaliser l'offre et ainsi assurer la viabilité de la structure.

Ingénieure agronome, Charlotte travaille comme volontaire pour l'ONG ODESAR (*Organización para el Desarrollo Economico y Social Area Urbana y Rural*). Ici, elle explique à une femme comment soigner les plantes de son jardin potager à Sonora, au Nicaragua.

productivité à l'entreprise originale qu'est l'association.

LE SECTEUR BÉNÉVOLE EN CHIFFRES

Le programme Johns Hopkins, qui étudie le secteur sans but lucratif au niveau international et compare les pratiques qui ont cours dans les différents pays, a analysé le travail salarié généré par les organisations bénévoles.⁽¹⁰⁾

Aux Etats-Unis, ce secteur emploie dix fois plus de salariés que la *General Motors*, la plus grosse entreprise privée nationale. Au Japon, il fait travailler trois fois plus de personnes que *Toshiba* et *Hitachi*, les deux premières sociétés par le nombre d'employés. Au Royaume-Uni, les employés du secteur non marchand sont cinq fois plus nombreux que ceux de *British Telecom*. Et en Italie, il y a trois fois plus de bénévoles qu'il n'y a de salariés chez *Fiat*, la première entreprise privée du pays.

Au total, plus d'un million d'associations existent en France.⁽¹¹⁾ Plus de 800 000 d'entre elles ont une activité économique et 120 000 fournissent des emplois à 1 616 390 salariés (INSEE, 1995). Ce secteur présente un fort potentiel de créations d'emplois : dans le champ de l'UNEDIC⁽¹²⁾ (13,7 millions de salariés), sur les 121 000 emplois créés en 1995, 40 000 l'ont été par des associations.

Huit Français sur dix sont concernés par la vie associative : près de 40 % déclarent adhérer à au moins une association et le même nombre, sans être membres, participent occasionnellement à des actions (don de temps ou d'argent). En 1996, 20 millions de personnes de plus de 14 ans étaient membres d'une association, soit 43 % de cette tranche d'âge. Les bénévoles sont passés de 7,9 millions en 1990 (soit 19 % des Français âgés de plus

de 18 ans) à 10,4 millions en 1996 (soit 23,4 % de la population adulte).

* * *

On l'a vu, le bénévolat est non seulement utile, mais nécessaire à l'économie. Il a ainsi permis de repérer de nombreux besoins nouveaux dont la prise en charge a souvent débouché sur la création d'emplois. Bénévolat et salariat ne sont donc pas concurrents, mais complémentaires. ■

(1) Ecrivain britannique et homme politique du XVIII^e siècle, il fut un farouche adversaire de la Révolution française.

(2) Philippe Malaurie, « Réserves et réflexions » in *Quel statut pour le bénévole/volontaire ?*, IRIV, Paris, 1998.

(3) Daniel Druésne, « Les bénévoles, sujets et non plus objet du projet associatif » in *Bénévolat/volontariat et emploi : concurrence ou complémentarité ?*, IRIV, Paris, 1999.

(4) Selon les données d'Eurostat.

(5) Bénédicte Halba, « Bénévolat et volontariat dans la vie économique, sociale et politique », *La Documentation française*, Paris, 1997 (nouvelle édition, revue et corrigée, à paraître en 2003).

(6) *The Non Profit Sector: an Economic Analysis*, Lexington, Massachusetts, 1977.

(7) *The Moral Dimension: Towards a New Economics*, New York, 1988.

(8) Xavier Greffe, « Nouvelles demandes, nouveaux services », Commissariat général au Plan, *La Documentation française*, Paris, 1990.

(9) Alain Ramage, « Bénévoles et salariés. Pratiques et problèmes » dans « Vie associative et démocratie : il ne suffit pas de gérer », *Economie et humanisme*, n° 332, mars 1995.

(10) Lester M. Salamon et Helmut K. Anheier, *The emerging sector: the non profit sector in a comparative perspective*, Baltimore (USA), 1993.

(11) Ces données ont été rassemblées à l'occasion d'un programme européen, initié par le Dr Jürgen Schumacher, ISIS (Allemagne), avec le Dr Bénédicte Halba, IRIV (France) et Mag. Charlotte Strümpel, Centre Européen (Autriche), mai 2001.

(12) Organisme paritaire français ayant en charge la gestion de l'assurance chômage des salariés.